



EDITO

LE MOT DU BOURGMESTRE

Notre visite des écoles de la Commune ce 2 septembre avec la Directrice Générale Françoise LEROY et la responsable de l'enseignement Catherine THIS s'est faite dans le calme et la sérénité.

Pas de pleurs, pas de cris mais des élèves très attentifs et concentrés ; assez inhabituel comme rentrée scolaire !

Le soleil de ce début d'année scolaire a sans doute joué un rôle bénéfique sur nos élèves recensés lors de notre passage dans nos six implantations.



Le tableau ci-dessous, vous donnera une idée du nombre d'enfants dans nos différentes écoles en notant cette année, une légère diminution des entrées par rapport aux sorties tout en sachant que c'est bien sûr un mouvement cyclique.

Je vous souhaite, enfants, parents, grands-parents et enseignants, le meilleur pour cette année scolaire.

RENTRÉE SCOLAIRE 2019-2020

Votre bourgmestre, CHRISTIAN GLAUDE.

	MATERNEL		PRIMAIRE	
Ecoles	Année scolaire 2018-2019	Année scolaire 2019-2020	Année scolaire 2018-2019	Annéscolaire 2019-2020
Bertogne	21	30	37	33
Champs	-	-	16	17
Compogne	24	21	33	31
Givry	36	32	56	50
Longchamps	38	37	72	63
Mande-St-Etienne	12	15	32	32
Total	131	135	246	226

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

AU MÉMORIAL VAN DAMME

Vendredi 6 septembre, le conseil communal des enfants de Bertogne s'est rendu à Bruxelles à l'occasion du Mémorial Van Damme.

En tout, 12 enfants étaient présents. « Cet événement est une récompense pour ces enfants qui donnent de leur temps et de leur énergie pour la commune de Bertogne, c'est une manière de les remercier », explique Cyril Servais, accompagnateur du conseil communal des

enfants. Les petites têtes blondes ont pu découvrir le monde de l'athlétisme et y voir les plus grands : « ils ont vu Nafissatou Thiam ou les frères Borlée par exemple. Nous étions placés tout devant, près du saut à la perche. Nous avons pu suivre cette épreuve plus particulièrement ».

Avant de quitter, les jeunes se sont arrêtés pour manger un bout. Ils sont finalement rentrés aux petites heures de la nuit après avoir passé une sympathique soirée.



LES ÉCHOS DU CONSEIL COMMUNAL

CONSEIL COMMUNAL DU 06 JUIN







Observe une minute de silence en mémoire des victimes du débarquement de Normandie.

Le point n° 8 est présenté en première position par Mme Guebel Stéphanie, Conseiller en prévention. A l'unanimité approuve le Plan Communal d'Urgence et d'Intervention de la commune.

Après présentation du compte communal — exercice 2018 par la receveuse, Mme Maquet, approuve, à l'unanimité des membres du conseil communal, le compte communal — exercice 2018.

A l'unanimité arrête la modification budgétaire ordinaire n° 1 - exercice 2019 :

- augmentation des recettes : 546.309,14€

- augmentation des dépenses : 589.074,93€ - diminution des dépenses : 20.100,00€ - diminution des recettes : 1.996,69€

- résultat final du budget ordinaire

après MB 01 : 92.625,84€

Cette décision est transmise pour approbation aux autorités de tutelle.

Par 7 « OUI » et 5 abstentions, arrête la modification budgétaire extraordinaire n° 1 exercice 2018 :

- augmentation des recettes : 3.042.458,74€
 - augmentation des dépenses : 3.042.458,74€
 Cette décision est transmise pour approbation aux autorités de tutelle.

A l'unanimité arrête le compte de l'établissement cultuel Fabrique d'Eglise de Champs, pour l'exercice 2018, est approuvé.

A l'unanimité arrête les comptes des établissements cultuels Fabriques d'Eglise de Longchamps et de Roumont pour l'exercice 2018sont réformés.

A l'unanimité décide de tenir compte des lignes directrices sous-tendant le Contrat de rivière Ourthe dans les divers projets mis en place par la commune ; d'inscrire les actions suivantes au programme d'actions 2020-2022 du Contrat de rivière Ourthe ; de prévoir les budgets nécessaires à la réalisation de ces actions dans les délais fixés.

A l'unanimité octroie une subvention de 1.000 euros au club de tennis de table.

A l'unanimité octroie une subvention complémentaire couvrant les exercices 2019 à 2023 de 18.000 euros à l'ASBL RUS Givry; le bénéficiaire utilise la subvention pour couvrir les frais de promotion du football local; l'utilisation de la subvention devra être justifiée comme précisé.

A l'unanimité décide de marquer son accord de principe sur le maintien de l'Agence de Développement Local (Tenneville, Sainte-Ode et Bertogne) en rentrant un plan stratégique 2020-2025 ; de solliciter le gouvernement wallon pour le maintien de son agrément.

LES ÉCHOS DU CONSEIL COMMUNAL CONSEIL COMMUNAL DU 08 AOÛT

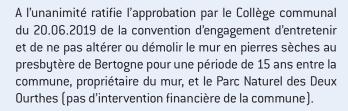
Le Conseil communal,

A l'unanimité arrête que les comptes des établissements cultuels Fabriques d'église de Givry et Givroulle, pour l'exercice 2018 sont réformés.

Après la présentation du Programme Stratégique Transversal, prend acte du « PST » présenté et décide la publication du document sur le site internet ainsi que sa transmission à l'autorité de tutelle.

A l'unanimité ratifie le rapport de rémunération de la commune de Bertogne pour l'exercice 2018.

A l'unanimité ratifie l'approbation par le collège communal du 13.06.2019 de la convention cadre proposée par ORES relative au remplacement du parc d'éclairage public communal en vue de sa modernisation et précise que le financement sera fait sur fonds propres (ou suivant la proposition de SOFILUX).



A l'unanimité, suite à la décision de renouvellement de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité, désigne les représentants du quart communal, le président et les membres effectifs et suppléants.

A l'unanimité décide de confier la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à IDELUX Projets publics pour le développement du hall relais agricole Bastogne-Bertogne-Vaux-sur-Sûre, et de répartir les factures entre les communes de Bastogne, Bertogne et Vaux-sur-Sûre selon la clé de répartition suivante :

Pour la commune de Bastogne : 55%
Pour la commune de Bertogne : 18%
Pour la commune de Vaux-sur-Sûre : 27%









À l'heure actuelle, encore 1 wallon sur 10 ne porte pas sa ceinture à l'avant et 1 sur 4 ne la porte pas à l'arrière. La ceinture peut pourtant sauver des vies même à de faibles vitesses. Le fait de la porter réduit en effet de 40 à 50% le risque de décès en cas d'accident. C'est pourquoi l'Agence wallonne pour la Sécurité routière lance une nouvelle campagne de sensibilisation pour rappeler aux automobilistes et aux passagers qu'en voiture, leur vie ne tient qu'à un clic!

FAUSSE PERCEPTION DE SÉCURITÉ

Ces chiffres interpellants sont vraisemblablement dus à une minimisation des risques. Les passagers ont l'illusion d'être en sécurité car ils pensent par exemple pouvoir se cramponner au siège avant.

Or, en cas de collision, celui-ci se transforme en mur de béton sur lequel le passager arrière non-ceinturé viendra s'écraser, pouvant par ailleurs blesser gravement les occupants à l'avant. Les forces appliquées lors d'une collision démultiplient en effet le poids.

LES DISPOSITIFS POUR ENFANTS

S'attacher à l'arrière, ça concerne aussi les enfants. Dans ce cas, des règles spécifiques s'appliquent. En effet, les enfants de moins de 1m35 doivent voyager dans un dispositif de retenue qui leur est adapté (siège-bébé, siège-auto, rehausseur, ...).

On constate malheureusement que seul 1 enfant sur 3 est attaché et correctement retenu, alors que les parents pensent en toute bonne foi que tout est en ordre.

VIRGINIE **DUCOMBLE**, Inspecteur de Police Division Accueil Quartiers Bertogne Rue Grande (Bertogne), 33/1 - 6687 Bertogne 0498 93 43 37

DÉCLARER VOTRE CHIENUNE OBLIGATION LÉGALE

Dans le courant du mois de juillet, vous avez peut-être reçu un courrier concernant les chiens de catégorie 1. Ce courrier a été transmis sur base de la liste des rôles de la taxe chiens de 2019.

Pour rappel : Tout chien doit être déclaré à la commune pour la taxe fixée à 12€ par chien suite aux délibérations du Conseil communal en séance du 17 septembre 2018.

Selon le Règlement Général de Police (art 175 §9): « Toute personne sera tenue de déclarer, dans les 3 mois, l'acquisition d'un chien de catégorie 1 auprès de l'administration communale [...] ».

Afin de nous mettre en ordre par rapport à la législation, nous avons mis en place un service pour la déclaration des chiens de catégorie 1 avec la collaboration de la Zone de Police Centre Ardenne.

Le policier maître-chien qui effectue la visite au domicile vérifie le respect des conditions du Règlement Général de Police, à savoir entre-autre : le jardin ou la propriété doit être clôturé ; en votre absence, votre chien laissé à l'extérieur de l'habitation doit être placé dans un enclos/chenil solide muni d'une niche; ...

Sans préjugés envers les chiens de cette catégorie,

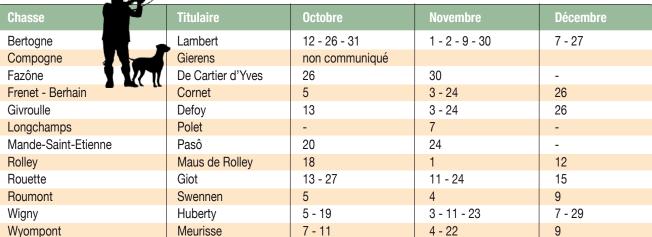
nous rappelons également, que les chiens d'autres races ou sans origine, qui ont déjà causés des préjudices constatés sont également soumis aux mêmes obligations.

« La prévention des accidents est autant basée sur l'éducation du chien que sur le comportement de son maître ! » Pour information: l'article 175 §5 du Règlement Général de Police stipule qu'un seul chien de catégorie 1 sera admis par foyer.

* Akita Inu, American Staffordshire Terrier, Bandog, Bull Terrier, Dogue Argentin, Dogue de Bordeaux, English Terrier (Staffordshire Bull-Terrier), Mâtin Brésilien (Fila Brasileiro), Mastiff (toute origine), Pit Bull Terrier, Rodhesian Ridgeback, Rottweiler, Tosa Inu.







IMPORTANT: ces informations sont données à titre indicatif! Nous vous rappelons que toutes les chasses ne sont pas obligatoirement déclarées et que les dates que nous vous communiquons sont susceptibles d'être complétées et/ou modifiées à tout moment!

PROPRIÉTAIRES DE REMORQUES, CECI VOUS CONCERNE

N'OUBLIEZ PAS DE DÉCLARER VOTRE REMORQUE!

Rappel de Wallonie-fiscalité-SPW (Centre d'appel 081 33 00 01) : les remorques sont classées en 2 catégories en fonction de la Masse Maximale Autorisée (MMA).

MMA de maximum 750 kg : pas d'immatriculation propre mais doit être munie de la reproduction de la plaque du véhicule tracteur. Cette remorque doit faire faire l'objet d'une déclaration au moyen d'un formulaire trouvable sur le site www.wallonie.be Une invitation à payer vous parviendra par voie postale, ainsi qu'un signe distinctif fiscal à conserver dans les documents de bord du véhicule tracteur.

2 barèmes sont d'application : MMA jusqu'à 500 kg : 38,41 euros (tarif annuel); MMA entre 501 et 750 kg: 79,73 euros (tarif annuel). En cas de dépossession de la remorque ou de fin d'utilisation sur la voie publique, celle-ci doit faire l'objet d'une révocation au moyen du formulaire ad-hoc qui doit être renvoyé avec le signe distinctif fiscal.

MMA entre 751 et 3.500 kg: cette remorque (doit faire l'objet

d'une immatriculation propre auprès de la DIV qui transmettra les informations à Wallonie-fiscalité pour l'établissement de la taxe de circulation. En cas de dépossession ou de fin d'utilisation sur la voie publique, c'est la radiation de la plaque qui met fin au payement de la taxe de circulation.

Important : signaler immédiatement tout changement de MMA. En cas de prêt/emprunt d'une remorque, toujours avoir le signe distinctif fiscal avec soi. En cas de défaut constaté lors d'un contrôle, payement immédiat de la taxe majorée d'une amende.

J'ADOPTE UN ÉTUDIANT LE TEMPS D'UN STAGE EN MÉDECINE



Province de Luxembourg LUXEMBOURG recherche des citoyens prêts à accueillir des étudiants en médecine

lors de leur stage en médecine générale. Répartis sur l'ensemble de l'année (en ce compris les grandes vacances) et sur l'ensemble de la province, ces stages ont une durée allant de 3 semaines à 3 mois (selon l'université et le degré d'étude).

La Cellule d'accompagnement des Professionnels de la Santé de la Province de Luxembourg (CAPS) a entre autres pour objectif d'accueillir et d'accompagner de nouveaux (jeunes) médecins généralistes lors de leur installation, ceci afin de contrer la pénurie de généralistes qui selon les localités est soit déjà bien réelle, soit attendue dans les prochaines

Partout en Province de Luxembourg, des médecins généralistes se mobilisent et font la promotion de leur métier en accueillant de nombreux stagiaires. Ces moments d'immersion dans le cabinet d'un généraliste local sont des instants propices pour faire découvrir aux jeunes ce métier et plus encore notre région.



Mais la plupart de ces jeunes sont issus d'autres provinces et disposent le plus souvent d'un kot étudiant sur leur campus. Ils ne savent donc se permettre un gîte ou une chambre d'hôte. Faute de moyens, beaucoup se replient donc sur leur ville d'origine. Ce phénomène ne favorise hélas pas l'arrivée de nouveaux jeunes praticiens chez nous. C'est pourquoi nous faisons appel à la convivialité et au sens de l'accueil de nos citoyens.

Prêt à accueillir un stagiaire ? Pour une partie ou la totalité d'un stage?

Faites-nous part de vos disponibilités, aussi réduites soientelles. Nous constituerons un réseau et coordonnerons l'accueil de ces étudiants afin de faciliter les contacts et les rencontres.

Contactez-nous!caps@province.luxembourg.be - 063 21 24 50

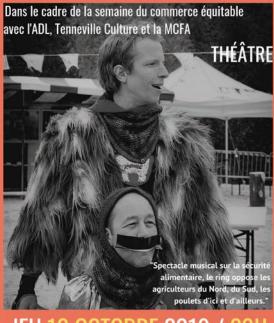


ADL SEMAINE DU COMMERCE ÉQUITABLE





LE RING DE L'AGRO



SALLE AUX QUATRE VENTS - CENS 55 (TENNEVILLE)













MARDI 8 OCTOBRE :
Atelier cuisine équitable et locale
(dans le cadre des rencontres
solidaires mensuelles).

MERCREDI 9 OCTOBRE:

Goûter sain et équitable pour les enfants de 0 à 6 ans et leurs parents (dans le cadre des Matins Câlins).







N'oubliez pas le MARCHÉ FERMIER DU 4 OCTOBRE à Tenneville (salle Le Foyer – route de Bastogne 25C) de 17h à 20h, au cours duquel le commerce équitable sera mis à l'honneur!

LES RENCONTRES SOLIDAIRES



Mardi 10 Septembre à 13h30:

Rencontre - atelier cuisine + marché

Dimanche 15 septembre à 9h : Bourse de la rentrée Jeudi 26 septembre : Sortie culturelle à Laroche Mardi 8 octobre à 13h30 : Rencontre - Atelier cuisine avec des produits équitables et locaux

Mardi 22, mercredi 23 et jeudi 24 octobre :

Matinées d'aide à l'informatique sur rdv

Mardi 12 novembre à 13h30 : Rencontres - Thème à définir Lundi 9 décembre : Visite culturelle + Marché de Noël à Liège Mercredi 18 décembre :

après-midi conte + gouters de Noël pour tous.

COURS

D'INITIATION À L'INFORMATIQUE À LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE BERTOGNE

Les mercredis matin de 8h30 à 10h00 ou de 10h15 à 11h45



- Découverte de l'ordinateur
 - + Traitement de texte WORD (6 séances)
- Création Mail + envoi de documents (7 séances)
- Recherche internet via un moteur de recherche
- Messagerie instantanée: messenger, WathsApp, ...
- Utilisation du Smartphone et de la tablette

Informations et inscription au CPAS auprès de Cindy Kaiser ckaiser.cpas@publilink.be 0475 68 46 31



COMMENT SE DÉPLACER

QUAND ON N'A PAS DE MOYEN DE LOCOMOTION INDIVIDUEL?

Ligne 17: Houffalize - Bertogne - Bastogne

> Vers Bastogne : 2 départs par jour avec arrivées à Bastogne à 8h et 16h07

> Vers Houffalize : 3 départs par jour

avec départs de Bastogne : 12h20-16h20-18h11

Roule le samedi du marché à Bastogne et ne circule pas les jours fériés

<u>Attention</u>: horaire différent durant les congés scolaires



LOCO mobile www.servicelocomobile.be

La Locomobile.

Le demandeur contacte le service call center de la mobilité via le **0800 25 11 15**

Pourêtretraitées de manière efficace, les demandes de transport doivent être enregistrées au plus tard à midi pour un trajet le lendemain matin. La demande est alors analysée. Il n'y a pas de limite de kilomètres.

Prix: 0.364€/km. Pour des trajets inférieurs à 8 km, un forfait de 2,60€

Si vous avez besoin d'être accompagné, le coût est de 2€ foar 15 minutes

Horaire : du mardi au samedi de 10h à 17 h Public pris en charge : les personnes de plus de 65 ans, les allocataires sociaux ou sous statut Ominio.

ALTEO Service transport Tél. 063 21 17 43

au moins 48h (ouvrables) avant votre rendezvous. Informations et/ou réservations entre 8h30 et 12h du lundi au vendredi. Les demandes de transport se font exclusivement par téléphone.

Pour qui ? Les membres de la Mutualité Chrétienne (seulement pour ce service, pas pour les autres activités Altéo Luxembourg).

Prix: 0,35€/km + 10€€l'inscription semestrielle

Le Telbus est un bus à la demande. Tél. **061 53 10 10**

Un bus viendra vous chercher dans votre hameau, village ou quartier. Les réservations doivent se faire au plus tard la veille du déplacement.

Le Telbus donne priorité aux lignes régulières. Si un bus passe dans le village et dans les heures demandées, ce bus de ligne régulière sera proposé. De plus, il accepte des trajets maximum de 20 km du point de départ à l'arrivée.

Prix 2,50€ ou 3,50€€n fonction du trajet www.infotec.be



La Croix Rouge VSL: 0495 30 46 66

Transferts principalement à buts médicaux. (Réservation le plus tôt possible).

Prix : le calcul des kilomètres se fait au départ de l'hôpital de Bastogne.

Un forfait de 13,43€ qui comprend les 10 premiers kilomètres. Les suivants coûteront 1,10€€au km . Après 100 km le prix sera de 0,55€€au km.

Si la personne est Bim ominio , elle payera le forfait pour les 5 premiers km puis payera les suivants à 0,55€ bu km



Tél. **084 21 80 06**

Se déplace dans toute la Belgique

Personne à mobilité réduite : 1h égale un chèque titre service

Le service bénévole : 0,364€ **€**u km + 2,65€ de prise en charge + 10,60€ **€**par heure d'attente





CSD (service de bénévoles) Tél. **061 61 31 50**

au moins 48h avant votre rendez-vous

Se déplace uniquement pour des transports médicaux (rendez-vous chez le médecin, l'hôpital, pharmacie, ...)

Prix: 2,48€ frais forfaitaire + 0,40€/km pour les non affiliés à la mutualité socialiste ; + 0,34€/km pour les affiliés à la mutualité socialiste











CONCOURS « QUARTIERS FLEURIS » 2019

C'est en la salle du Conseil de Bertogne que les participants au concours se sont retrouvés ce samedi 14 septembre, à l'invitation des autorités communales, de la commission environnement, du comité des aînés et du jury, afin de connaître les résultats.

HYGEA NDW Intradel

Thématique proposée en 2019 : «au fil de l'eau». Les habitants des villages de la commune étaient invités à s'inscrire en équipe, avec nombre illimité de participants, lui donner un nom et délimiter la zone concernée: une rue, un lieu-dit, un quartier, voire tout un village. Critères entrant en ligne de compte : le respect du thème «au fil de l'eau», l'utilisation de matériaux naturels, recyclables et durables, l'intérêt pour la biodiversité, la mise en avant de plantes indigènes, le nombre de personnes par équipe, l'aspect général et bien sûr la beauté et l'originalité. Tous ces éléments étaient cotés par le jury lors de ses déplacements dans les villages et déterminait le classement. Les équipes en lice, emmenées par une personne de référence, se sont lancées dans l'aventure dans les villages inscrits, avec pour ambition première de participer et bien sûr de bien se classer.

Le jury, composé de 8 personnes, membres du conseil communal, du syndicat d'initiatives, de la commission environnement et du comité des aînés eut beaucoup de peine à départager les concurrents tant la qualité et l'originalité des créations étaient présentes.

Samedi, après l'allocution de bienvenue prononcée par le bourgmestre Christian Glaude remarquant pas tant la quantité mais la qualité avérée des équipes, ce fut l'échevine de l'environnement et de la culture Gretel Dequae-Schrijvers qui mit fin au suspense en dévoilant le classement, ce fameux podium top 3, comme dans les grandes compétitions.

1) Wigny. L'équipe de Sabrina Creppe empoche 250 euros en chèques-commerces 2) Withimont. Le groupe de Nicole Maréchal emporte 150 euros en chèques-commerces 3) Rouette. L'équipe d'Alberte Feron repart avec 100 euros en chèques-commerces

Bravo à toutes et tous les participants pour leur implication, leur enthousiasme, leur soutien au sein de leurs villages!

Photo de famille, verre(s) de l'amitié, amuse-bouches et commentaires 100% positifs clôturèrent cette sympathique manifestation très intergénérationnelle, renforçant encore davantage la complicité et l'amitié entre voisins en la commune de Bertogne.





LA PROVINCE DE LUXEMBOURG EST PROPRIÉTAIRE DE PLUSIEURS MUSÉES. CEUX DU DOMAINE DU FOURNEAU SAINT-MICHEL À SAINT-HUBERT ET LE MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE À ARLON.

VENEZ DÉCOUVRIR LEURS TRÉSORS!

Le Musée de la Vie Rurale en Wallonie et le Musée du Fer et de la Métallurgie Ancienne.

Le Musée de la Vie Rurale recrée, par des transplantations d'immeubles anciens, un cadre de vie du 19è siècle comprenant des hameaux wallons typiques issus de 10 régions géographiques du sud du sillon Sambre et Meuse. A l'intérieur, des habitations d'antan sont reconstituées avec les ateliers d'artisans, les cuisines au feu de bois, les chambres, les différents mobiliers et les outils authentiques.

Le Musée du Fer et de la Métallurgie Ancienne contient le seul haut-fourneau du 18è siècle encore visible. Les vestiges exceptionnels du Musée permettent de découvrir les techniques de fabrication de la fonte et l'importance de l'usage du fer dans la vie quotidienne d'autrefois.

En octobre 2018, le site a bénéficié d'importants travaux de restauration et de mise en conformité, et présente une toute nouvelle scénographie.

Le Domaine du Fourneau Saint-Michel est également un endroit dédié à la nature et à la promenade. Différents lieux de restauration sont par ailleurs présents sur le site.

Une voiturette est à la disposition des personnes à mobilité réduite. Il suffit de la demander au guichet à l'entrée. N'hésitez pas!

Domaine provincial du Fourneau Saint-Michel

Fourneau Saint-Michel, 4 - 6870 Saint-Hubert 084 21 08 90 fourneausaintmichel@province.luxembourg.be



LES TABLES SECRÈTES DE L'ADL

L'Agence de Développement Local des communes de Tenneville, Sainte-Ode et Bertogne a organisé sa deuxième « Table Secrète » ce vendredi 9 août 2019. Après avoir valorisé en 2018 l'ancien oratoire des Pères Rédemptoristes de Beauplateau, l'ADL a pris cette année la direction de la commune de Tenneville et mis un coup de projecteur sur le magnifique domaine de Grainchamps. Composé d'un château et d'une ferme datant tous deux de la fin du 19ème siècle, la soirée devait se dérouler en deux temps : apéritif au pied du château et repas dans l'ancienne grange. Les conditions climatiques en ont décidé autrement et en dernière minute, les organisateurs ont choisi de prendre l'apéritif près des vaches de la ferme exploitée par Thierry et Mathieu Dufey.

Comme l'année passée, c'est l'équipe du Primordia qui était à la manœuvre pour la confection du repas composé de produits locaux et dont la pièce principale était la viande de la ferme de Grainchamps. Ce fut l'occasion pour les organisateurs de souligner que Thierry Dufey et 20 autres exploitants agricoles de la région se sont dernièrement regroupés afin de créer une coopérative appelée « Les Saveurs d'Ardenne » et dont le siège social est situé à Grainchamps.

L'équipe de l'ADL avait également prévu plusieurs animations afin de divertir les participants à cette Table Secrète dont les places sont parties en 36 secondes lors de la mise en vente en ligne en mai dernier : spectacle d'hypnose par « Les Fascinateurs », animation musicale par le groupe « Pop Manalou » et petit souvenir photo avec la présence du « miroir magique » de Niko Photography.

Les responsables de l'ADL ont déjà fait part de leur souhait d'organiser une nouvelle Table Secrète en 2020.







À L'ÉCOLE DE GIVRY

Fin juin a eu lieu le traditionnel barbecue de l'école de Givry et ses activités divertissantes. Dans la bonne humeur et

DANS LA BONNE HUMEUR

en toute convivialité, petits et grands ont passé un bon moment pour clôturer agréablement l'année scolaire. Le comité scolaire vous donne rendez-vous à son quatrième marché des artisans et produits de bouche qui se déroulera le dimanche 10 novembre.»



RENTRÉE DES CLASSES À L'ÉCOLE DE GIVRY

A l'école de Givry, le lundi 02 septembre, la rentrée scolaire s'était faite en douceur et en toute convivialité.

Après avoir partagé un café ou un thé d'accueil avec les enseignants, les parents avaient laissé leurs enfants se mettre dans les rangs et entamer cette nouvelle année scolaire.

Cette première semaine avait débuté d'une façon un peu particulière, avec le plaisir de se (re-)découvrir autour d'un petit déjeuner sain et local. En effet, avec le soutien financier de la Province, le comité scolaire avait préparé un buffet varié de produits locaux, équitables et équilibrés.

Les enfants avaient alors bien commencé l'année en partageant un moment privilégié avec leurs enseignants au sein de leurs classes respectives.





Givry

Y'EN A POUR TOUS LES GOÛTS!

Dès 2,5 ans	Atelier de <i>lecture contée</i> "Il était une fois"	Bibliothèque communale de Bertogne	Vinciane PRESER 0474 33 10 23 vinciannepreser@skynet.be
	Psychomotricité %	Ecole de Givry	Manon JACOB 0498 50 89 43 manon_jacob@hotmail.com
	Poney-Club de Longchamps, activités « ferme » et leçons	Longchamps, route de Bastogne	Michèle KESTEMAN 0487 49 67 01 kesteman.michele@gmail.com
Dès 4 ans	Club Wa-Jutsu	Ecole de Longchamps	Laurent BERTRAND 061 21 84 59 laurent_bertrand@belgacom.net
	Danse moderne et hip hop	Centre sportif de Tenneville	Elodie NIQUE 0493 56 50 32 elodie_nique@hotmail.fr
Dès 5 ans Football US GIVRY		Givry	Freddy COPINE 0497 85 52 22 freddy.copine@skynet.be
	Football Club Compogne	Compogne	Monique REUL 0478 93 85 53 monique.reul@gmail.com
Dès 8 ans	Club de Tennis de table Longchamps	Ecole de Longchamps	Jean-Sébastien KOEUNE 0497 20 75 54 info@ttlongchamps.be
	La Cabane Club nature	Rue Al Beôle 7 (Troismont)	Bruno DE VADDER 0491 54 24 23 la-cabane@live.fr
	Club des jeunes Naturalistes	Divers lieux	Denis MARTENS 0472 41 62 65 cnb.paysdebastogne@gmail.com
Dès 10 ans	Dentelle au fuseau	Salle de Mande-St-Etienne	Danièle JADIN 0476 79 90 83 danielejadin@hotmail.com

Votre enfant n'est pas scolarisé dans une école de la commune ?

N'hésitez pas à demander le guide des activités au 061 21 02 76 ou par mail extrascolaire.bertogne@publilink.be Celui-ci est également disponible en ligne sur http://www.bertogne.be/news

Pour les adultes

GYMNASTIQUE:

- Le lundi à l'école de Givry Renseignements : Marie-Andrée Grandjean 061 21 44 67
- Le jeudi à l'école de Bertogne Renseignements : Raymond Preser 061 21 29 73

DANSE FOLK:

- Le lundi à Bastogne - Renseignements : Anne Géradin - 0479 70 97 76

DANSE COUNTRY:

- Le mercredi à Mande-St-Etienne - Renseignements : Mme Poitoux - 0478 43 60 08





CENTRE SPORTIF

PLURI COMMUNAL - TENNEVILLE

Activités <u>organisées par le Centre Sportif</u>
084 47 80 76 – 0498 24 97 80 – centresportifcspt@gmail.com – www.centresportiftenneville.be
Retrouvez également le centre sportif sur facebook



ACTIVITÉS	DATES ET HEURES
Pilates : Musculation du corps via le maintien de postures	Vendredi de 9h30 à 10h30 Samedi de 9h30 à 10h30
Stretching : étirement des différents muscles du corps	Vendredi de 10h30 à 11h30
Hatha yoga	Mardi de 11h à 12h
Marche nordique et Bungypump	Samedi de 10h30 à 12h
Tennis	En cours particulier – Horaire à convenir
Tir sportif	Mardi de 19h30 à 21h30 (adultes) Mercredi de 14h à 15h (jeunes) Mercredi de 15h15 à 16h15 (jeunes)
SENIOSPORT (à partir de 60 ans): Sports raquettes (tennis de table et badminton) Yoga Tir sportif Pilates Stretching	Mardi de 10h à 11h Mardi de 11h à 12h 2ème mercredi du mois de 10h à 11h Vendredi de 9h30 à 10h30 Vendredi de 10h30 à 11h30

Activités <u>organisées par les clubs</u>

	Toutes les informations sur www.centresportiftenneville.be			
	ACTIVITÉS	DATES ET HEURES		
	Badminton loisir	Mercredi de 20h à 22h Muriel Detaille : 0495/86.69.09		
	Badminton (cours de 9 à 14 ans) Alain Humblet : 0473/68.56.09	Mercredi de 16h à 17h		
Y	Danse « Dance Academy » Elodie Nique : 0493/56.50.32	Mercredi de 14h à 17h (suivant l'âge)		
	Football en salle François Michel : 0497/83.13.01	Vendredi soir		
	Gymnastique « Les Marsupiaux » Samuel Vermeesch : 0498/53.38.52	Lundi de 17h30 à 18h30 (3 à 6 ans) Lundi de 18h30 à 19h30 (+ de 6 ans)		
	Judo	Mercredi de 18h15 à 19h15 et vendredi de 19h à 20h (enfant + 5 ans) Mercredi de 19h15 à 20h30 et vendredi de 20h à 21h30 (ados/adultes)		
	Tennis de table Sébastien Calay : 061/68.93.78	Mardi de 18h à 20h (débutants) Jeudi de 20h15 à 23h (entraînements libres) Vendredi de 17h30 à 20h		
	Volley Bernard Valentin : 0498/22.26.60	Mardi de 19h30 à 21h30 Jeudi de 19h à 20h30 Vendredi de 18h30 à 20h30		
	Yoga « Le matin calme »	Jeudi de 20h15 à 21h15 Béatrice Camus : 0496/16.12.67 ou 084/45.61.59		

RFC COMPOGNE

INAUGURATION DES INSTALLATIONS

Ambiance des grands jours dimanche 25 août rue du Stade à Compogne. Le gratin du monde foot, les autorités politiques européenne, provinciale, communales, les joueurs de plusieurs générations, les supporters locaux et d'ailleurs se sont retrouvés dans les installations agrandies et rénovées du club.

Ouvrant la partie académique, le président Daniel Lapraille «fit le tour» de la longue histoire du club, ses grands moments tout en soulignant l'importance des transformations apportées au bâtiment, aux vestiaires, douches, buvette, chauffage, isolation, anti-bruits, toiture grâce aux aides officielles, aux précieux sponsors, aux bénévoles. Eric Demeuse, échevin des Sports et ancien joueur, a salué l'aboutissement très positif du projet de rénovation porté notamment par l'architecte Jean-François Voos et l'entreprise Grandjean (Fernand Servatius). Le président du foot luxembourgeois Daniel Muller et le député européen Benoit Lutgen ont insisté sur le rôle fédérateur d'un club de football dans un village, engendrant retrouvailles, émotions, amitiés, dépassement de soi, notoriété tout au long de l'année.

L'ancien président Gérard Dominique eut la joie de couper le ruban symbolique précédant le vin d'honneur offert sur la pelouse, sous un beau soleil, avant deux matches opposant Compogne à Vaux-Noville.



L'ancien président Gérard Dominique coupe le ruban.



Moments agréables devant les nouvelles installations.

Hgenda sportif



N'oubliez pas votre gilet fluorescent et 20 cents de participation aux frais. Les participants s'engagent à avoir une assurance liée à leur mutuelle. Le groupement décline toute responsabilité en cas d'accident, perte, vol, ...

Contacts: Geneviève Knott - 0495 69 48 79 Nicolas Maron - 0477 04 74 00 Organisation entièrement bénévole

COURSES

Lundi	Lieu de départ - 19h	
23-09	Givry (église)	
30-09	Longchamps (église)	
07-10	Rue grande 40 Bertogne	
14-10	Rue grande 40 bertogne	
21-10	Flamierge (église)	
28-10	Rue grande 40 Bertogne	
04-11	Rue grande 40 Bertogne	

MARCHES

Mercredi	Lieu de départ - 18h30
25-09	Compogne (terrain B)
02-10	Longchamps (église)
09-10	Sans Souci (terrain foot)
16-10	Rue grande 40 Bertogne
23-10	Flamierge (église)
30-10	Wigny (église)
06-11	Mabompré (église)





Reprise la semaine du **2 SEPTEMBRE**

EST FINAL

24 NOVEMBRE au

- 10+ route (finalité 15 km) Trail (finalité 25 km)

Lieux et jours des entrainements :

TENNEVILLE (au départ du centre sportif)

- Le mardi à 18h pour le groupe 10+ route Le jeudi à 18h pour les kids, 0 5 km, 5 10 km et 10+ route Le jeudi à 19h pour le groupe Trail

SAINTE-ODE

- Le mardi à 18h30 (groupe 5 10 km)
 Lieu de rdv à définir avec le coach : Kathleen Son
 Le mercredi à 19h00 (groupe 10+)
 Lieu de rdv à définir avec le coach : Samuel Verm

Cotisation ?

te et 20 euros/enfant pour les 12 semaines d'entraînement

Renseignements: Benoit Charlier - 0498/24.97.80



BIENVENUE AU BOIS DE FAYS

Situé à un jet de pierre du hameau de Fays, entre Bertogne et Longchamps, facile d'accès via le Chemin du Bois d'Arlon jouxtant la ferme Roufosse, dans le «bas» du village, ce tout nouveau site récréatif et de détente s'étale sur 6 hectares, dans un environnement juste splendide.

Après avoir garé votre véhicule (moto, voiture, bus, ...) sur le vaste parking, s'offre à vous, votre famille ou votre groupe le choix des activités : une zone pédagogique présentant un arboretum composé des essences de chez nous ainsi qu'un ensemble de panneaux didactiques sur la faune locale. Vous découvrirez aussi une zone sportive : parcours-santé, marche, jogging ainsi qu'un terrain multisports ou, pour les plus calmes, un circuit de promenade.

Après l'effort, le réconfort : pendant que les petits s'amusent sur l'aire de jeux, à vous les parties de boules sur les deux terrains de pétanque, quelques passes sur le terrain de foot, avant de rejoindre l'aire de barbecue, abritée par un kiosque, entourée de tables et bancs et pouvant accueillir jusque 50 personnes. N'oubliez pas votre charbon de bois, pince BBQ et sac(s)-poubelle.

Rappelons que ce site, facile pour les PMR, est entièrement gratuit et ouvert toute l'année. Vous y découvrirez les chaudes



couleurs d'automne et le plaisir viril d'un parcours-santé en hiver, pour les plus costauds! Par ailleurs, pour assurer votre sécurité et dissuader les vandales, il est prévu des passages fréquents de membres du DNF, de l'Agent constatateur et de la Police de Bertogne, sans oublier que le site est placé sous vidéosurveillance. Une fameuse garantie pour votre bien-être et la préservation de ces lieux charmants et charmeurs!

Le site du Bois de Fays, un nectar à déguster sans modération, en toute saison !

Date à retenir : l'inauguration officielle du site est fixée à ce jeudi 26 septembre à 18 heures. Vous êtes toutes et tous les bienvenus ! A très vite !

UNE VISITE À HOUTOPIA À PRIX RÉDUIT!

Tarif préférentiel pour les habitants de Bertogne du 01/09/2019 au 31/03/2020 (sur présentation systématique d'une preuve du lieu de domicile).

- Moins de 3 ans : Gratuit
- De 3 à 17 ans : **5€ au lieu de 9,50€**
- Plus de 18 ans : GRATUIT au lieu de 9,50€

De septembre à juin, ouvert le mercredi, jeudi et vendredi de 13h à 17h et le week-end de 11h à 17h.

Pendant les vacances scolaires, tous les jours de 11h à 17h.



11^E BROCANTE DE LONGCHAMPS UN MUST!

A l'occasion du 10e anniversaire de la brocante, en 2018, les membres du comité de jumelage Longchamps-Séguret pensaient que les records signés l'an dernier (nombre de camelots, de chalands, soleil, convivialité) étaient là pour plusieurs années. Que nenni ! En 2019, le nombre inédit d'exposants professionnels et privés s'étirant route de Compogne, quasi hors du village, ainsi que plusieurs ruptures de stock en restauration en fin de journée ont prouvé que la brocante de Longchamps, idéalement organisée à une date charnière, mi-août, (les uns sont rentrés de vacances ; les autres pas encore partis) ne cesse de prendre de l'ampleur et est devenu un incontournable lieu de rendez-vous, où il faut voir et être vu. Cela malgré le temps un peu «bof» de cette année. Quel succès, à tous les étages !

Le comité de jumelage, club organisateur remercie vivement chaque exposant, les toujours plus nombreux visiteurs/ acheteurs, les vaillants (et costauds) bénévoles pour leur présence. Le comité tient aussi à rappeler que les sous récoltés lors de différentes manifestations tout au long de l'année, (buvettes lors du rallye Legend Boucles, marchés du terroir, brocante, kermesse de Longchamps, etc), serviront à accueillir de la meilleure manière les habitants de Séguret, charmant

village provençal, début mai 2020, à l'occasion du... 20e anniversaire du jumelage. En attendant, vive la kermesse!





I FÊTE NATIONALE À BERTOGNE

Gros succès pour les animations du 21 juillet à Bertogne, place du Commerce et environs.

Le Syndicat d'initiatives, le club des jeunes Les Balouches, diverses associations et de nombreux bénévoles avaient placé la barre très haut pour cette édition qui proposait dès 9h du matin une randonnée pédestre à la découverte des paysages de Bertogne et sa région. Geneviève Knott enregistrait 53 inscriptions en 5 kms (familles avec enfants), 126 en 10 kms et 22 participations en 20 kms, un beau succès!

A partir de 13h, un rallye automobile touristique a fait découvrir les plus beaux sites, paysages et légendes de notre Ardenne à 88 équipages (64 en 2018), à bord de voitures de tous types, des mignonnes Fiat 500 à d'authentiques engins de rallye. Bernard Lecomte, épaulé notamment par des bénévoles, les Balouches et la Maison du tourisme de Bastogne, a réalisé un superbe parcours, faisant l'unanimité parmi les participants. Tout au long de l'après-midi étaient proposés au nombreux public de tout âge bar, petite restauration, Lunapark et château gonflable pendant que le marché artisanal invitait à la découverte et dégustation de produits locaux, dans une ambiance conviviale et gourmande.

Dès 18h, les gourmets (et ils étaient nombreux!), attaquaient un délicieux filet de volaille préparé par le traiteur voisin, pendant que le groupe musical Melting Pot's assura l'ambiance dans le grand chapiteau. Point d'orgue de cette belle journée peu après 22h avec le spectaculaire feu d'artifice, juste magnifique. Le président du S.I. Bernard Vanderplancke et son staff n'étaient pas peu fiers de la réussite de cette grosse manifestation, à juste titre, promettant d'ores et déjà la mise en place de nouveaux projets pour 2020. Rendez-vous est pris...



RANDONNÉE QUAD ET CONCERT DE HIGH VOLTAGE À BERTOGNE : UN SUCCÈS !

Dès 7h30 samedi 17 août, des quads, motos et buggys affluaient à Bertogne pour prendre part à une balade de 160 kilomètres à travers nos chemins et forêts d'Ardenne. Les participants se sont régalés des paysages et du parcours hautement sécurisé et encadré qui leur étaient proposés.

En milieu de journée, un passage au point de départ, place du Commerce, permettait à chacun de se poser un instant et de savourer un repas de qualité.

L'ambiance s'est enflammée à 21h30 avec l'entrée sur scène du groupe « High Voltage », tribute band du célèbre AC/DC qui a tenu en haleine près de 500 fans dans une atmosphère 100% rock&roll, mais également très conviviale.

Un franc succès pour cette 3ème randonnée, couronnée par un concert exceptionnel!

Toute l'équipe du syndicat d'initiative et des organisateurs de la journée remercie vivement les nombreux bénévoles qui n'ont pas compté leurs heures pour faire de cet évènement une réussite.





Dates à retenir





GOUTER DES AÎNÉS À LONGCHAMPS DIMANCHE 13 OCTOBRE À 14H30 précises

au local Saint-Lambert, l'ACRF de Longchamps a le plaisir de vous inviter à venir passer une après-midi et soirée de détente (jeux de cartes et de société à votre disposition).

Comme chaque année, nous comptons sur votre présence.

Votre réponse est souhaitée au plus tard le 7 octobre chez : Jeannine Demuynck – Mathieu au 061/21.64.70.







Christian GLAUDE - Bourgmestre

Samedi de 9h à 10h

0498 38 55 37 - glaudechristian@hotmail.com

Jean-Marc FRANCO - 1er Echevin

Sur rendez-vous

0474 86 01 51 - jeanmarc.franco@skynet.be

Gretel DEQUAE-SCHRIJVERS

2^{ème} Echevin - 0493 87 90 55 gretel.schrijvers@skynet.be Eric DEMEUSE - 3ème Echevin

Sur rendez-vous

0498 75 84 28 - demeuse.eric@belgacom.net

Michel PONCIN - Président du CPAS

Mercredi de 9h à 12h - 061 21 72 55 0494 37 65 68 - poncin.michel@hotmail.com L'administration communale est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Pour les personnes qui ne peuvent se présenter pendant les heures d'ouverture des bureaux, un service de rendez-vous existe : 061 21 61 09